

si toutes les dispositions du bill entrent en vigueur, les producteurs devront détenir un permis pour pouvoir produire. Aux termes de ce bill, une agence aura le pouvoir d'imposer des quotas et de dire aux fermiers combien ils sont autorisés à produire. Cela se fait déjà aux termes de la politique laitière nationale.

L'hon. M. Olson: C'est faux.

M. Danforth: Non seulement dit-on aux producteurs la quantité qu'ils peuvent produire, mais on impose une redevance sur toute production excédant la quantité permise.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: Monsieur l'Orateur, pouvez-vous imaginer que des Canadiens soient mis à l'amende parce qu'ils produisent des aliments au Canada? C'est pourtant ce qui arrive. Est-ce là ce que l'industrie agricole veut pour ses membres? Ceux qui font partie de ces offices ont le pouvoir de déterminer les contingents, de délivrer des permis aux producteurs, d'établir des postes de classement, d'allouer les parcs d'emboche.

L'hon. M. Olson: Puis-je poser une question au député?

M. Danforth: Certainement.

L'hon. M. Olson: C'est une question très simple. Sait-il que toutes les choses dont il parle relativement au contrôle de la production sont dans la loi de l'Ontario?

M. Danforth: Bien sûr qu'elles sont dans la loi de l'Ontario, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Olson: Évidemment qu'on y trouve tout cela.

M. Danforth: Le ministre dit qu'on y trouve tout cela, mais l'autorité appartient aux représentants de l'industrie, non à un office du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: Ce sont les membres de l'industrie qui prennent les décisions, pas des généraux de salon.

L'hon. M. Hees: C'est ce qui fait la différence. Ecoutez, Bud, et vous en apprendrez sur votre mesure législative.

M. Danforth: Monsieur l'Orateur, non seulement les offices ont-ils le pouvoir de répartir les contingents, de désigner les producteurs, de leur délivrer des permis, de contrôler la

[M. Danforth.]

commercialisation, les prix, les ventes, le traitement, la distribution et l'emballage, mais d'après les nouvelles dispositions, ces offices peuvent imposer des droits aux producteurs pour rembourser toutes les dépenses d'administration et d'établissement, voire les traitements et régimes de retraite établis par le gouvernement pour les directeurs qu'il a nommés. C'est le producteur qui paiera, non les contribuables, et tout cela est l'œuvre d'un service qui devait servir à l'avancement de l'industrie agricole et non à sa destruction.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: Ce qui me tracasse surtout, c'est que ce projet de loi est fondé sur le contrôle de l'offre et la réglementation de la production au Canada. Je pense que le ministre sera le premier à en convenir. C'est le fondement du projet de loi.

L'hon. M. Olson: Et ce pouvoir relève exclusivement des provinces.

M. Danforth: A l'heure actuelle.

L'hon. M. Lambert: Attendez que le projet de loi soit adopté.

M. Danforth: Le ministre prétend être en faveur du contrôle de l'offre...

L'hon. M. Olson: Et de la production.

M. Danforth: Qu'est-ce que le contrôle de l'offre. Qui la préconise? Évidemment, si j'étais propriétaire d'une grande entreprise bien établie, qui marche à plein rendement, je serais partisan d'un bill comme celui-ci. Il me permettrait d'établir un monopole avec la bénédiction du gouvernement, au moyen de règlements gouvernementaux qui pourraient interdire à tout jeune cultivateur du pays de me faire concurrence et empêcher qui que ce soit d'augmenter le volume de ses affaires et de me prendre une partie des miennes. Oui, monsieur l'Orateur, je serais confortablement installé dans mon gâteau et j'appuierais certainement le bill. Mais quiconque se soucie des intérêts de l'agriculture, secteur qui traverse peut-être la plus grande crise financière qu'il ait connue jusqu'ici y regardera à deux fois avant d'adopter une mesure qui confère des pouvoirs si étendus à un organisme gouvernemental.

Le gouvernement est en voie d'établir un contrôle de l'offre, ce qui métonne fort car ce n'est pas là ce qu'avait recommandé son propre groupe de travail. Le gouvernement a créé un groupe de travail pour étudier ce qui n'allait pas en agriculture et je voudrais citer